

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE DU 16 SEPTEMBRE 2022



N° 57/2022

Le 16 septembre deux mil vingt-deux à 19 Heures 30, se sont réunis les membres du Conseil Municipal de la Commune de St Just-en-Chaussée, salle du conseil, sous la présidence de Monsieur Frans DESMEDT, Maire de St Just-en-Chaussée, dûment convoqués le 9 septembre 2022.

PRÉSENTS : M. Desmedt, Maire ; Mmes Brunet, Bourgoïn, Desmedt, MM. Dubouil, Bourgeteau, Convers, Choquet, Adjoints ; Mmes Dollez, Fernandes, M. Aubry, Mmes Coulon, Flagothier, MM. Berthelot, Rousseau, Mme Barre, M. Matron, Conseillers, formant la majorité des membres en exercice.

ABSENTS REPRÉSENTÉS : Mme Bonnet par M. Bourgeteau, M. Rauzier par M. Desmedt, Mme Delamarre par Mme Fernandes, Mme Trézel par Mme Barre, M. Hamot par Mme Bourgoïn, M. Moonen par M. Dubouil, Mme Delormel par M. Choquet, M. Kwak par M. Berthelot, Mme Konan par Mme Brunet.

ABSENTS EXCUSÉS : Mme Vigne et M. Lenoble.

Secrétaire de séance : Colette DOLLEZ

Nombre de membres en exercice : 28

Nombre de membres présents : 17

Nombre de suffrages exprimés : 26

Votes Pour : 26

Votes Contre : 0

Abstentions : 0

OBJET : Acquisition à l'euro symbolique de la parcelle AW 117.

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal que la SCI Bertin, propriétaire de la parcelle AW 117, d'une surface de 888 m², située cité de Séréville, souhaite céder cette parcelle à la commune à l'euro symbolique.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

Vu l'avis des Domaines,

- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer l'ensemble des documents relatifs à l'acquisition de la parcelle AW 117 à l'euro symbolique.

Pour copie conforme.

Frans DESMEDT
Maire de St Just-en-Chaussée
Conseiller Départemental